

87

Haute-Vienne

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Restaurer l'attractivité de Saint-Léonard de Noblat (87)

L'intelligence d'un projet
participatif innovant, au service de
l'attractivité du territoire



7
c|a.u.e
en Massif central

7 CAUE du Massif-central accompagnent la dynamique des territoires

Les CAUE proches des territoires aux caractéristiques variées, développent dans chaque département leurs missions de sensibilisation, de conseil, d'accompagnement auprès de l'ensemble des acteurs. Les missions portées par les CAUE tendent à articuler architecture, urbanisme, environnement dans une démarche transversale.

Associations départementales, 7 CAUE implantés sur le Massif central s'associent pour mettre en réseau les missions d'animation, de médiation et de conseil à l'échelle du Massif et permettre une synergie des axes et mesures de la convention du Massif Central.

Les objectifs portés par la convention de Massif central qui les unit, se rencontrent dans les domaines de compétence des CAUE :

- architecture de qualité s'intégrant dans son environnement,
- urbanisme durable favorisant le développement durable,
- accompagnement des filières de construction comme le bois, la pierre, les fibres végétales ou encore la terre.

Le réseau des 7 CAUE en Massif Central comprend des groupes de travail permettant de produire des références et de capitaliser des expériences choisies et des groupes techniques adossés à des territoires d'expérimentation.

THÉMATIQUES COMMUNES /

Publications numériques
des 7 CAUE en Massif central



ARCHITECTURE CONTEMPORAINE & PATRIMOINE

- Je favorise une architecture insérée dans son contexte
- Je valorise le patrimoine bâti



RESSOURCES & SAVOIR-FAIRE LOCAUX

- Je mobilise les filières locales dans la construction et l'aménagement
- Je forme et j'informe les acteurs de la revitalisation sur les filières locales



URBANISME & PAYSAGE

- Je maîtrise le développement urbain
- Je réinvestis le centre ancien
- Je valorise l'espace public
- Je révèle le paysage



EXPÉRIMENTATIONS & INNOVATIONS

- J'identifie et mobilise les partenaires autour du projet
- J'associe la population en favorisant des démarches participatives
- Je cherche des nouveaux outils pour dynamiser ma commune

Restaurer l'attractivité de Saint-Léonard de Noblat

à Saint-Léonard de Noblat (87)

Lauréate de l'appel à projet "Attractivité" du CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) en 2016, à l'échelle du GIP (groupement d'intérêt public interrégionale) la **Communauté de Communes de Noblat** s'est lancée dans une réflexion sur son territoire et notamment sur son centre bourg.

Cet appel à projet leur a permis **d'innover dans la méthodologie** puisque qu'il autorise **une gouvernance de projet revisitée** sous la forme d'APA ("d'Ateliers Permanents de l'Attractivité"). Ceux-ci font collaborer les acteurs du territoire, la société civile, les entreprises, les associations, les élus et les techniciens des collectivités dans le but de construire l'attractivité du territoire de demain.



**ARCHITECTURE
CONTEMPORAINE
& PATRIMOINE**

- Je valorise le patrimoine bâti



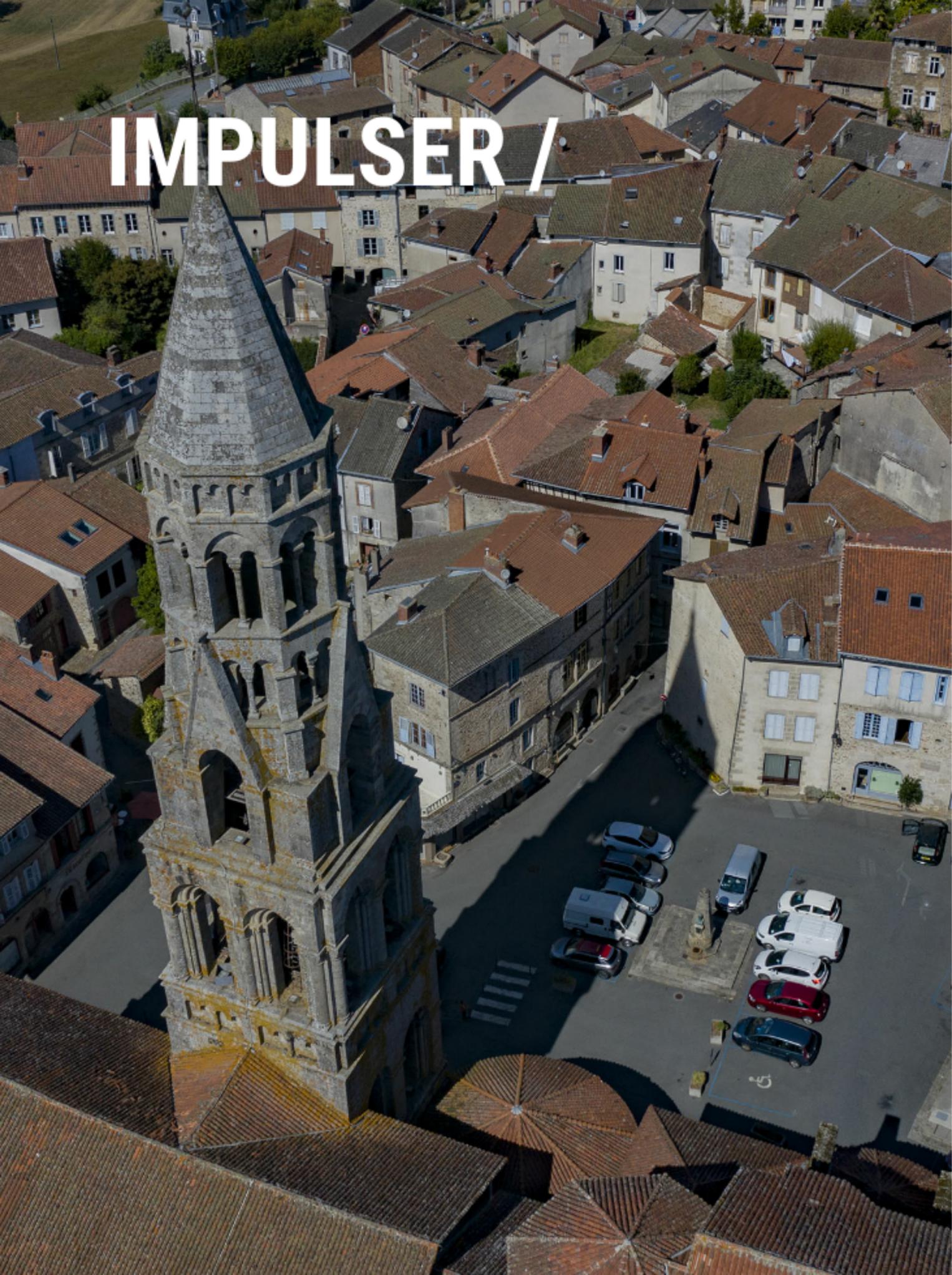
**URBANISME
& PAYSAGE**

- Je maîtrise le développement urbain
- Je réinvestis le centre ancien
- Je valorise l'espace public



**EXPÉRIMENTATIONS
& INNOVATIONS**

- J'identifie et mobilise les partenaires autour du projet
- J'associe la population en favorisant des démarches participatives
- Je cherche de nouveaux outils pour dynamiser ma commune



IMPULSER /

Rôle du CAUE

Dans le cadre de ses missions de conseil et d'accompagnement, le CAUE 87 (Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Vienne) est intervenu à plusieurs reprises sur ce territoire. L'Atelier Permanent de l'Attractivité du territoire de la Communauté de communes de Noblat a introduit une nouvelle échelle de réflexion puisque celle-ci s'effectue à une échelle intercommunale.

En ce sens, le CAUE 87 a accompagné la Communauté de Communes en participant aux APA, (Ateliers Permanent de l'Attractivité) du territoire pour permettre aux habitants de bénéficier d'un support technique et de traduire leurs idées en matière d'urbanisme et d'habitat. En comité de pilotage et de suivi de projet, le CAUE a aidé à poser un cadre et à fixer des orientations.

Problématique

L'attractivité d'un territoire peu se définir par sa capacité à capter et/ou garder les populations. Il s'agit alors pour ce territoire de mettre en valeur ses atouts pour être choisi par les populations de manière temporaire ou durable. Cela étant, quels sont les facteurs d'attractivités qui impactent la sélection de ces populations?

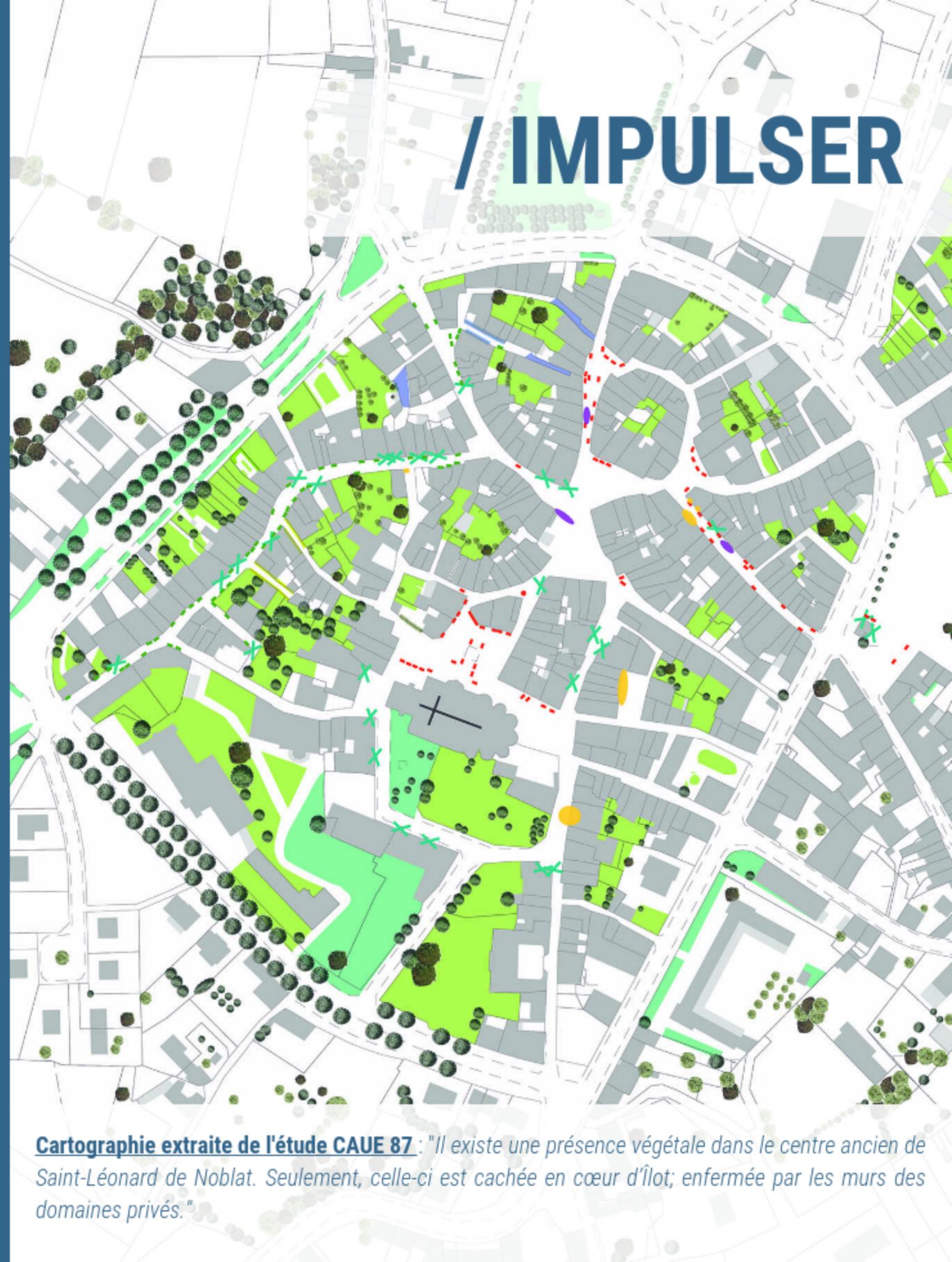
C'est au travers de l'exemple d'une réflexion menée à l'échelle d'une Communauté de Communes et de son bourg centre que nous allons porter notre attention pour amener quelques éléments de réponses.



Alain Darbon
maire de Saint -
Léonard de Noblat et
président de la
Communauté de
Communes de Noblat

"(...) élus municipaux et communautaires nous connaissons bien notre ville (...) au pays de Raymond Poulidor, on a peut-être un peu trop la tête dans le guidon et il est bien d'avoir un regard extérieur de gens qui ont une véritable expertise (...)"

En février 2015, la commune s'interroge déjà sur la qualité de ces espaces publics du centre-ancien et souhaite engager une réflexion sur les possibilités qu'offrent le fleurissement participatif. Pour se faire, le CAUE 87 a proposé son expertise sur les espaces publics du noyau ancien ayant aboutit sur une succession d'enjeux et de questionnement transversaux traités dans l'Atelier Permanent de l'Attractivité du territoire.



/ IMPULSER

Cartographie extraite de l'étude CAUE 87 : "Il existe une présence végétale dans le centre ancien de Saint-Léonard de Noblat. Seulement, celle-ci est cachée en cœur d'îlot, enfermée par les murs des domaines privés."

COMPRENDRE /

An aerial photograph of the town of Saint-Léonard-de-Noblat. In the foreground, the stone spire of a church is prominent, topped with a weather vane. The town below is built on a hillside, with numerous houses and buildings. The background shows a valley with fields and trees, leading to distant hills under a blue sky with light clouds.

Contexte & enjeux

La commune de Saint-Léonard-de-Noblat (4627 habitants en 2016), ville centre d'un bassin de vie de 12 000 habitants correspondant au territoire intercommunal de la Communauté de Communes de Noblat, a été l'objet principal de l'APA. Elle se localise à l'est de Limoges qui est la préfecture du département de la Haute-Vienne et vient s'étendre sur la rive Nord de la Vienne.

Saint-Léonard de Noblat présente une bipolarité historique. Elle se matérialise au sud par la présence d'un faubourg en fond de vallée venant s'étendre sur les bords de la Vienne au pied de l'ancienne motte castrale. Plus au nord un noyau urbain historique, structuré autour d'une Collégiale, sur un plateau, vient dominer la Vienne.

Riche de son patrimoine, c'est l'unique secteur sauvegardé de l'ancienne région Limousin. Sa collégiale est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des chemins de Compostelle. Elle dispose de tout un panel d'éléments qui ne peut que concourir à son attractivité notamment par : la quantité d'équipements importants par rapport à d'autres communes de même échelle, la proximité et la connexion avec la communauté urbaine de Limoges et également la richesse du patrimoine urbain, architectural et paysager de la commune.

La démarche engagée doit donc permettre de réactiver l'attractivité résidentielle et économique en s'appuyant sur les leviers existants et en agissant sur l'ensemble des ingrédients de la revitalisation des centres-bourgs à savoir : le logement, l'espace public, les commerces et les équipements...

L' **A**telier **P**ermanent de l'**A**tractivité du territoire, quèsaco ?



L' APA, est une gouvernance de projet revisité et innovant, qui permet à la Communauté de Communes de Noblat et Saint-Léonard de Noblat, de recruter et de s'entourer d' experts d'usages résidents de la collectivité.

Concernant ces derniers, il s'agit d'inviter toute personne ressource bénévolement pour réfléchir et s'investir dans une réflexion sur le devenir du territoire de Noblat.

Ils ont pour mission d'apporter leur expertise, leurs idées et projets afin de redynamiser la collectivité au travers de trois grands thèmes : l'habitat, l'économie et l'espace public.

/ COMPRENDRE

Un travail connecté au territoire ?

Au sein des l'APA, les habitants font partie intégrante du groupe de travail pour leur permettre d'être en interaction directe avec les élus, techniciens, acteurs économiques, associations locales et partenaires institutionnels, et échanger lors de réunions.

Les habitants sélectionnés seront mobilisés sur une durée de trois ans aux travers des trois ateliers "habitat", "économie" et "espace public".

Ils devront être présents lors de quelques réunions programmées par an et potentiellement sur des sujets qui sortiraient du cadre de ces trois ateliers thématiques.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOBLAT

Quel CENTRE BOURG pour, SAINT-LEONARD DE NOBLAT?

Activité économique Habitat Espaces Publics

La Communauté de Communes de Noblat et la ville de Saint-Leonard de Noblat partent ensemble et pour 3 ans, une démarche pour renforcer l'attractivité du centre bourg de Saint-Leonard de Noblat.

Pour cela, l'interco et la ville souhaitent s'entourer de l'expertise des habitants et des acteurs du territoire sur les thématiques, d'habitat, d'activité économique, et d'espaces publics.

Un appel à candidature bénévole est lancé pour intégrer "l'atelier permanent de l'attractivité", un espace d'échange et d'action composé également d'élus, de techniciens, de représentants d'associations et de partenaires publics.

Conditions de participation bénévoles:
- Ne pas être habitant sur le territoire de Noblat, ni salarié d'une collectivité, ni élu d'une commune membre.

Vous pouvez manifester votre intérêt par mail à communication@ccnoblat.fr ou en déposant ce bulletin dans l'une des 12 mairies de la Communauté de Communes de Noblat ou à l'Office de Tourisme de Noblat avant le 28 février 2019.

Dans tout les cas veuillez indiquer vos coordonnées : nom, âge, profession, adresse, adresse postale, numéro de téléphone et adresse mail.

PARTICIPEZ au CONCOURS
Complétez les champs suivants

Votre nom/prénom

Votre âge

Votre profession ou vos activités

Votre adresse postale

Votre numéro de téléphone

Votre adresse mail

VOS MOTIVATIONS A PARTICIPER A L'ATELIER PERMANENT DE L'ATTRACTIVITE du bourg de Saint-Leonard de Noblat.

9 candidatures seront retenues en avril le 1er mars 2019.
Les 9 gagnants seront invités à la 1ère réunion de "l'atelier" qui aura lieu le 5 mars prochain à l'Espace Denis Duboué à Saint-Leonard de Noblat.

Plus de renseignements :
05 87 22 99 00
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
week-end
ou sur les pages facebook de la ville et de la Communauté de Communes de Noblat



/ COMPRENDRE

ORGANISER /



Structure & démarche du projet

Sur une durée de 3 ans, l' APA permet une réflexion partagée sur l'attractivité du territoire par le biais d'ateliers mais également une co-construction d'événements.

La collectivité a tiré profit de ce programme pour tisser du lien avec les projets en cours en y introduisant de la concertation. En effet, par le choix des thématiques, (habitat, espace public et économie), la démarche permet de travailler sur un spectre large et transversal, et favorise l'émergence d'événements et de projets qui viendront ponctuer et concourir au "programme attractivité".



Quelques étapes clés du calendrier du projet...

5 mars 2018 - Journée de lancement de l'atelier permanent de l'attractivité

15 mai 2018 - Atelier « habitat » pour la préparation du programme du Mois de l'architecture

9 avril 2018 - Balade urbaine « économie-habitat-espaces publics », dans le cadre de l'étude OPAH

3 juillet 2018 - Atelier « économie-habitat-espaces publics », "Imaginer ensemble le centre bourg de demain !" dans le cadre de l'étude OPAH

9 juillet 2018 - Atelier « économie » sur l'identité économique de notre territoire et du centre bourg de Saint-Léonard de Noblat dans le cadre de l'étude CCI

5 décembre 2018 - Présentation des résultats de "l'étude d'identité économique et prospectives de la Communauté de Communes de Noblat", menée par la CCI en 2018

10 décembre 2018 - Atelier « économie » sur l'accueil de nouvelles activités commerciales en centre-ville et présentation du projet de micro-diagnostics d'opportunité commerciale.

9 avril 2019 - atelier "Espaces Publics" sur projet workshop du Lycée Raymond Loewy de

26 mars 2019 - Réunion d'échanges «économie-habitat-espaces publics», sur l'aménagement carrefour Pressemane.

10 mai 2019 - Présentation des travaux réalisés par les élèves du lycée Raymond Loewy dans le cadre de leur workshop

25 juin 2019 : Atelier « habitat- espaces public » sur préparation du mois de l'architecture et projet de végétalisation des rues du centre bourg

31 août 2018 : Lancement du site internet : "www.osezsaintleonard.fr".

27 & 28 septembre 2019 : Portes ouvertes de l'immobilier et le Salon des artisans.

04 décembre 2019 : Signature de la convention "OPAH-RU" sur une durée de 5 ans pilotée par Soliha Nouvelle-Aquitaine.

27 décembre 2019 : Réunion de lancement de l'OPAH-RU" avec les groupes de travail "habitat", "économie" et "espace public"

1er Janvier 2020 : lancement de la permanence de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat - RU "Nobl'habitat"

Le calendrier du projet, complet et en ligne **ICI**



/ ORGANISER

Partenaires opérationnels



Partenaires financiers



/ ORGANISER

AGIR /



Anouck Vallet

*chargée de communication à la
Communauté de Communes de
Noblat et en charge
de la mobilisation pour le projet
Attractivité et centre-bourg de
Saint-Léonard-de-Noblat*

Comment avez-vous construit ces ateliers permanents ? Y a-t-il eu un appel à candidature des habitants ?

"Nous avons construit ces ateliers en associant dès le départ tous les habitants (...). Nous avons convoqué les partenaires publics : élus et techniciens mais également les associations du territoire, les artisans et commerçants et aussi les acteurs de la société civile (...) pour qui on a fait un recrutement particulier parce qu'effectivement on ne pouvait pas accueillir tout le monde (...). Des bulletins ont été distribués dans les lieux publics, dans les commerces du centre-ville, téléchargeable par internet et nous avons fait paraître un article de presse (...). Seule contrainte, il fallait être effectivement habitant du territoire, majeur, non élus d'une commune ou d'une collectivité du territoire et quelques lignes étaient demandées sur la motivation des acteurs, car effectivement, (...) sur trois ans il fallait pouvoir participer activement aux réunions(...). Un tirage au sort a eu lieu, au départ nous devions garder neuf personnes et finalement nous avons décidé de garder les 18 candidats tant le panel était intéressant et représentatif du territoire.

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi et comment l'APA a permis d'englober des projets en cours sur la commune ?

"(...) Nous avons porté à connaissance de l'APA tous les projets en cours sur le territoire, nous avons expliqué leur genèse, leur contenu, nous avons échangé sur leur issu, ce qui a permis de faire peut-être bouger les lignes sur certains projets, en tout cas d'y amener un peu plus de contenu et de les valoriser un peu mieux."

Vous évoquiez une inexpérience de votre service en matière de dispositif participatif, est-ce une lacune qui vous a freiné ? Comment avez-vous comblé ce manque d'expérience ?

Le dispositif participatif était une nouveauté pour nous, nous n'avions pas du tout d'expérience, aussi nous avons souhaité nous entourer de compétences en la matière et nous avons fait appel à un cabinet spécialisé en terme d'animation. Nous avons peut-être réussi à combler ce manque car on a redoublé d'efforts auprès des acteurs en insistant sur l'écoute et les échanges, ce qui a apporté du contenu sur les différents projets et les acteurs sont devenus « ambass'acteurs ».

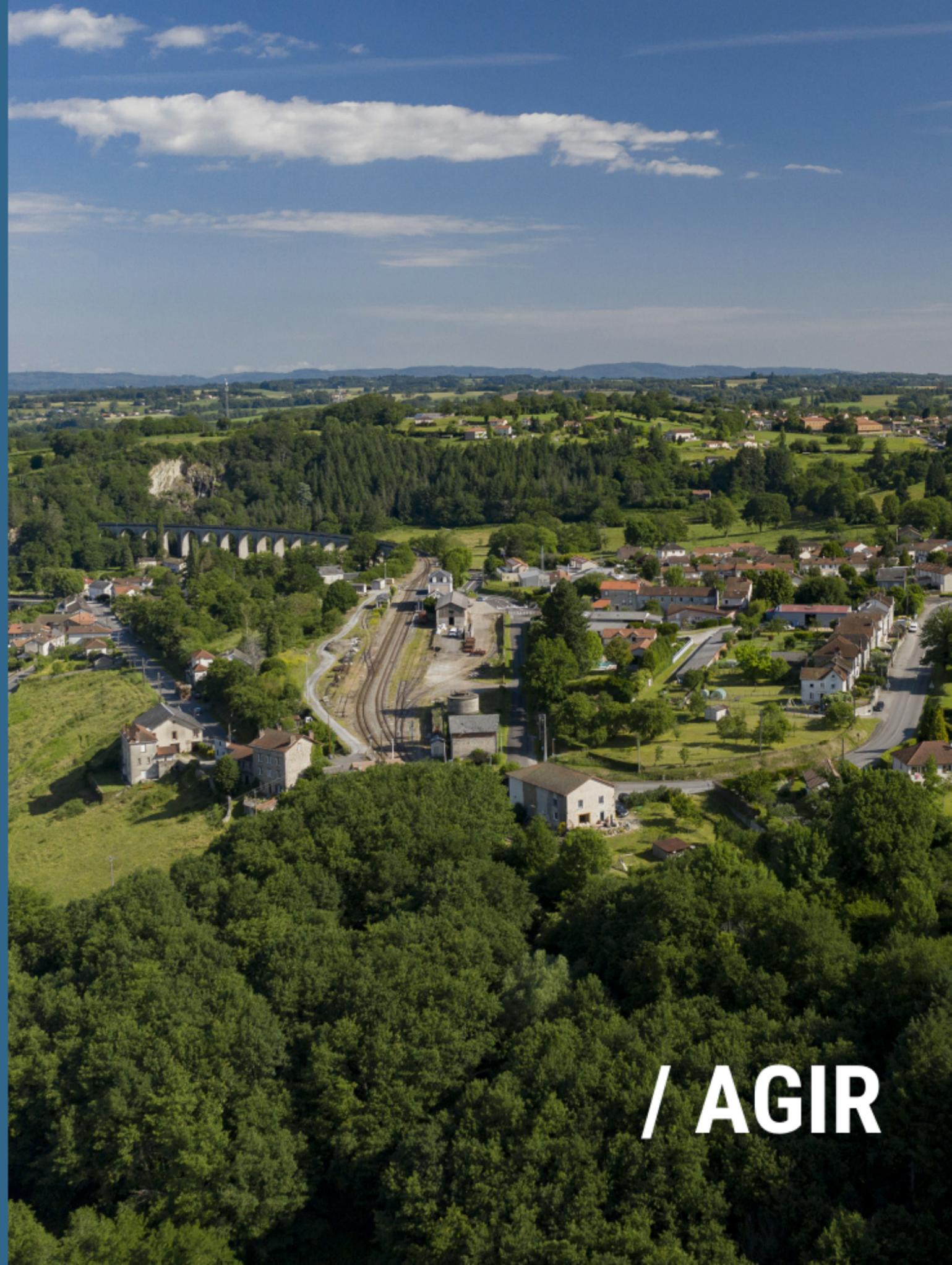
Parlons des premiers résultats, quel constat sur ces APA ? Comment voyez-vous la suite du programme ?

"Les réunions (...) poursuivies régulièrement avec des pics d'activités en fonction des projets. Nous avons perdu en route peut-être un peu de participation de la part des habitants du territoire car eux sont bénévoles et qu'il faut donner de son temps ce qui n'est pas toujours évident.

En revanche, nous avons constaté une réelle appropriation (...) de cet outil donc les associations, les commerçants, les privés, les habitants en ont profité pour échanger sur leur propre projet donc un des objectifs était atteint puisque l'APA se voulait être aussi un lieu d'émergence de projet privé puisque la collectivité publique ne peut et ne pourra pas tout porter, l'APA créé du réseau.

Une autre réussite également, c'est l'appropriation de l'outil par les techniciens et élus (...) pour intégrer de la concertation dans les projets en cours, ces projets qui n'étaient pas visibles dès le départ par l'APA ce qui a permis peut-être d'apporter plus de contenu à ces projets-là.

L'intérêt de ce projet c'est de mettre de la participation sur un projet de territoire afin qu'il soit porté par tous."

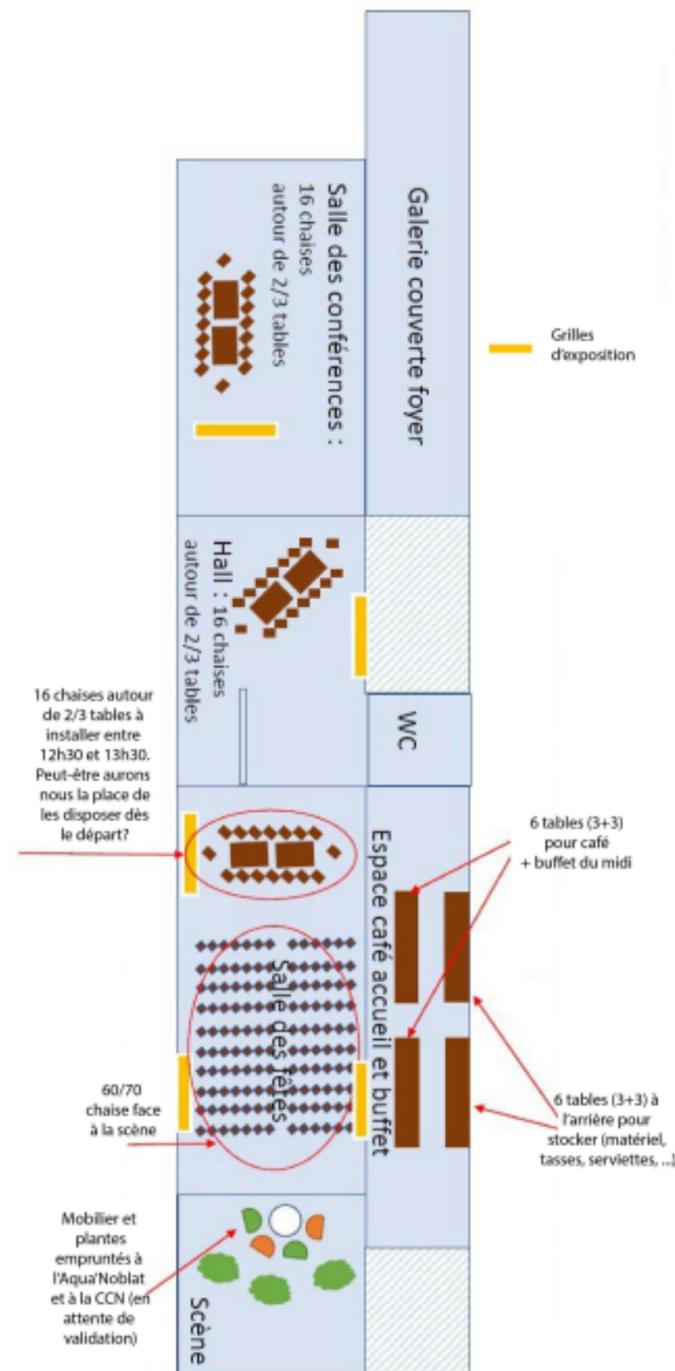


/ AGIR

Les Ateliers Permanents : réfléchir ensemble

Pour réfléchir à l'attractivité du territoire, les élus ont choisi trois thématiques à traiter au travers d'ateliers permanents, constitués d'habitants recrutés, élus, techniciens, associations, etc.

C'est Oxalis qui a joué le rôle de soutien technique pour animer le premier atelier.



FAGIR



Sur l'économie...

(...) avec la préoccupation de maintenir le tissu économique existant pour permettre son développement. Comment attirer et accompagner d'éventuels porteurs de projet et favoriser ainsi les reprises? Quelles actions pour les attirer?

Sur l'espace public...

(...) soutenir un projet de rénovations des espaces publics pour améliorer le cadre de vie, mettre en valeur les richesses patrimoniales avec le concours des habitants.



Sur l'habitat...

(...) avec la nécessité de créer des conditions d'habitat adaptées aux modes de vies contemporains, grâce à l'outil "OPAH-RU"

Une OPAH... quoi ?

Opération Programmée de l'Amélioration de l'habitat

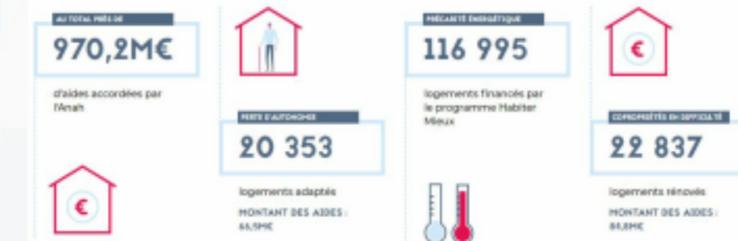
Une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat est un outil partenarial, qui propose une ingénierie mais également des aides financières portant sur la réhabilitation de centres-anciens, de quartiers, de bourgs ruraux dévitalisés, de co-propriété dégradées et également pour des habitations adaptées aux personnes à mobilité réduite.

Employer cet outil, c'est conventionner avec l'Agence National de l'Amélioration de l'Habitat et l'Etat pour une durée allant de 3 à 5 ans. Pour plus de précisions, consulter le site internet de l'ANAH.

Une OPAH se compose d'un diagnostic territorial complet qui met en évidence les dysfonctionnements urbains et une étude préalable pour apporter des réponses aux dysfonctionnements relevés et qui vient définir les objectifs quantitatifs et qualitatifs du programme.



Chiffres-clés 2019



Donc une OPAH à Saint-Léonard de Noblat ?

La collectivité a fait le choix d'une OPAH-RU (opération programmée de l'amélioration de l'habitat et de rénovation urbaine). Il s'agit d'une OPAH thématique qui va lui permettre de traiter des problèmes liés à l'habitat plus spécifique.

Cette opération devra faire l'objet d'un bilan pour évaluer son efficacité. Pour mener cette opération, une mission de "suivi-animation" doit être assurée par un opérateur externe qui prendra alors en charge l'information, le conseil aux propriétaires, l'aide au montage de dossier.

Pour l'OPAH-RU de Saint-Léonard de Noblat, trois animateurs ont été désignés dont Soliha en tant qu'animateur principal accompagné des bureaux d'études Creuset méditerranée et Arcus.



*Périmètre du renouvellement urbain de
Saint-Léonard de Noblat
La présentation du programme ICI*



/ AGIR

Mais quel est le lien entre l'APA et l'OPAH-RU?

L'APA permet l'introduction de la participation habitante dans les projets quels qu'ils soient (Habitat, économie et espaces publics). Dans ce cadre, il permet d'introduire la participation habitante dans l'élaboration de l'OPAH-RU.

A Saint-Léonard de Noblat, le "diagnostic en marchand" et l'atelier "imaginons le centre bourg de demain" ont permis une analyse partagée.



1- Le diagnostic en marchand : une analyse urbaine pour préparer l'OPAH-RU (...)

Une mobilisation importante au diagnostic territoriale de l'OPAH-RU :

3 diagnostics en marchants
= 60 participants

Carte du parcours réalisé :
synthèse du diagnostic disponible **ICI**



/ AGIR

2 - Atelier "imaginons le centre-bourg de demain" : une nouvelle étape partagée pour affiner et hiérarchiser les enjeux



Les priorités formulées par les participants*

ESPACES PUBLICS

- "Transférer les places de stationnement du centre vers la périphérie"
- "Bevoir la circulation dans le centre-ville"
- "Piétonner certains espaces publics du centre pour développer de nouveaux usages"
- "Manque de végétalisation"
- "Requalifier la place de la république"
- "Meux définir les espaces d'utilisation (stationnement, piétons, vélos, espaces verts) et les plages horaires de leur utilisation"
- "LeaderPrice : priorité aux piétons"
- "Rendre aux associations, habitants et commerçants la possibilité de s'approprier et d'utiliser les places du centre"
- "Redonner leur place aux modes de déplacements tels que le vélo, la marche à pieds..."
- "Créer des espaces de vie et de partage dans le centre"
- "Piétonner la place de la République"
- "Avoir un centre piétonnier"
- "Créer un chemin piéton tout autour de la ville"

HABITAT

- "Profiter des venelles pour rééquilibrer les immeubles"
- "Contribuer au ravalement des façades"
- "Créer des ouvertures pour accéder à l'arrière des bâtiments"
- "Amélioration du parc locatif"
- "Faire venir des nouvelles catégories socio-professionnelles en développant une autre offre"
- "Offrir des logements variés pour répondre à tous les besoins"
- "Créer des T3 et des T4"

VIE SOCIALE, CULTURELLE ET ECONOMIQUE

- "Développer la vie culturelle et créer une offre fixe"
- "Un restaurant gastronomique"
- "Requalification Hôpital, espace Dussoubs et ancienne Mairie"
- "Créer de nouveaux divertissements comme des bars à thème"
- "Acquisition de commerces vacants par la municipalité et location à prix doux afin d'aider les jeunes entrepreneurs"

* Trois groupes ont été formés : chaque participants était invité, sans induction, à inscrire les 2/3 actions qui lui semblaient prioritaires pour le centre-ville de Saint-Léonard et à les argumenter auprès des autres membres du groupe. Celles-ci ont ensuite été classées par l'animateur en plusieurs thématiques. A l'issue des échanges, un croisement des propositions fut réalisé en plénière.

/ AGIR

Nobl'habitat, une seule opération, deux enjeux majeurs : conforter l'attractivité du territoire & améliorer les conditions de vie des habitants

Après l'élaboration d'un diagnostic pré-opérationnel, de la définition d'une stratégie opérationnelle, la collectivité et l'opérateur du projet ont signés un programme d'animation et de financement pour atteindre les objectifs.

Il s'agit d'un véritable outil pour le renouvellement urbain qui se traduit par une assistance gratuite et personnalisée auprès des propriétaires occupants ou bailleurs. Elle permet d'accompagner les pétitionnaires dans leur projet en tenant compte de leur besoin et de leur moyen financier pour qu'ils puissent bénéficier d'aides financières accordées au titre de cette OPAH-RU.



/ AGIR

Pour visionner le programme de l'OPAH-RU de Saint-Léonard de Noblat c'est **ICI**

Un dispositif en quelques chiffres ...

12 communes concernées par l'OPAH-RU
55% des propriétaires éligibles aux aides financières
6,5 millions d'euros de travaux prévus
1 opérateur : SOLIHA Limousin
3 millions d'euros d'aides de l'État prévus pour l'opération

C'est aussi, une charte graphique, un logo et un numéro dédié créés...



Pour visionner le communiquer sur le programme "Nobl'habitat" c'est **ICI**
Un numéro de téléphone dédié et un guide pratique disponible **ICI**

Les porteurs de l'opération :



Les partenaires de l'opération :



L'animateur de l'opération :

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

/ **AGIR**



Laetitia MORELLET

Architecte des bâtiments de France, chef du service de l'UDAP de la Haute-Vienne

Saint-Léonard-de-Noblat est riche de son patrimoine, pouvez-vous nous dire en quoi la valorisation du patrimoine est essentielle pour l'attractivité d'un territoire ?

"Le patrimoine déjà à Saint-Léonard-de-Noblat, c'est l'âme de Saint-Léonard. (...) C'est un cadre paysager exceptionnel avec le clocher qui surplombe une magnifique vallée limousine très pittoresque et le bourg ancien de Saint-Léonard est excessivement riche en patrimoine de différentes époques(...). C'est la valorisation de ce cadre qu'il soit patrimonial, architectural, urbain et paysager qui fait tout l'attrait de Saint-Léonard, qu'il faut valoriser et mettre en valeur. Il ne s'agit pas de mettre sous cloche le patrimoine (...). Il s'agit d'adapter le centre ancien aux besoins contemporains des gens et d'ainsi préserver les pièces maîtresses du patrimoine local. Par exemple Saint-Léonard c'est le seul plan de valorisation du patrimoine de la région ex-Limousin ce que l'on appelait avant les secteurs sauvegardés.

Quel est le rôle des Architectes des Bâtiments de France dans la démarche des ateliers permanents du territoire de Saint-Léonard de Noblat ?

"On a un rôle d'accompagnement assez fort au niveau des projets donc en amont du projet, dans la construction des projets on est assez présent et puis après. On porte un rôle de médiation auprès de la population pour essayer de partager les enjeux à la fois de leur projet et de voir comment leur projet peut être compatible avec la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine."



/ AGIR

La redynamisation de l'attractivité de Saint-Léonard de Noblat passe par l'adaptation des habitations aux modes de vie contemporain pour mieux accueillir et maintenir les nouveaux arrivants. Comment s'effectue ce travail de protection du patrimoine bâti dans le cadre de projets des pétitionnaires ?

"(...) L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine est présente au moins une fois par mois, une demi-journée à une journée par mois pour des permanences donc chaque porteur de projet qu'il soit public ou privé peut solliciter un rendez-vous. On est accompagné de l'élus à l'urbanisme et des services de l'urbanisme de la ville (...) concrètement on va sur le site du projet éventuellement on rentre dans l'habitation pour voir comment on peut préserver le patrimoine tout en l'adaptant aux enjeux contemporains. On peut passer par (...) un ensemble de dispositifs mais toujours dans l'intelligence du projet, c'est-à-dire que l'on se déplace on voit ce qui est possible de faire évoluer et ce qui est vraiment indispensable à préserver (...)."

En quoi l'APA participe au bon déroulement et à la réussite de votre mission ?

"Alors l'APA c'est indispensable à la bonne conduite de notre mission parce qu'en fait ce sont des ateliers qui permettent de partager les enjeux du projet ensemble, que ce soit avec les élus, ou les services et la population et donc ça a un rôle vraiment très important de médiation c'est-à-dire que l'on va expliquer à la population (...) les contraintes du projet, les contraintes du site et comment on va travailler du coup à faire émerger la meilleure solution possible et à la faire comprendre à la population donc c'est un rôle d'accompagnement et de médiation indispensable à la tenue des projets."

/ AGIR



ÉVALUER /

Accompagnement, suivi d'opération

Créer des événements annexes pour animer le temps du projet : les portes ouvertes de l'immobilier et le salon des artisans.

Les APA du territoire doivent être ponctués d'événements pour permettre une animation perpétuelle et maintenir la participation des personnes impliquées. Ce salon est un événement transversal aux thématiques traitées lors des ateliers et est le fruit d'une co-construction entre la collectivité et participants. Il s'agit d'un pont entre l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat et les porteurs de projets.

L'objectif de cette rencontre était de réunir dans un même lieu l'offre et la demande. Il s'agissait de faire rencontrer les acheteurs et les offrants mais également les artisans et les maîtres d'œuvres qui seraient en mesure d'effectuer les travaux nécessaires. D'autres structurants accompagnants les particuliers étaient présents lors de cet événement notamment le CAUE.

Bilan : La collectivité a recensé une cinquantaine de participants, a recueilli la très grande satisfaction des artisans et agences car ils se sont rencontrés pour la première fois sur un même lieu.



Suites envisagées...

Vers un programme évolutif ...

Your browser can't play this video.
[Learn more](#)

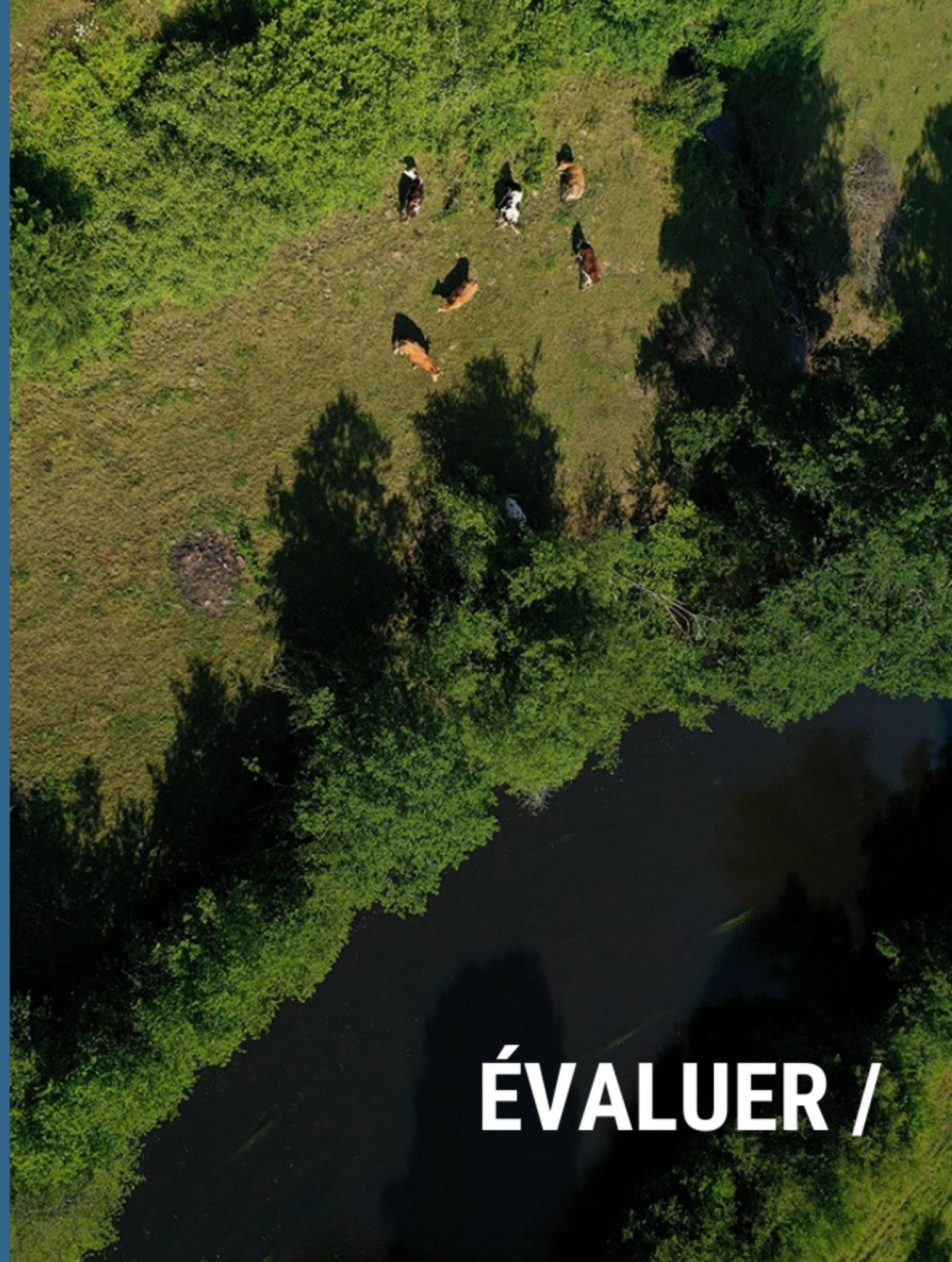


L'APA vue par Anouck Vallet en charge de la mobilisation habitante.

Your browser can't play this video.
[Learn more](#)



ÉVALUER /



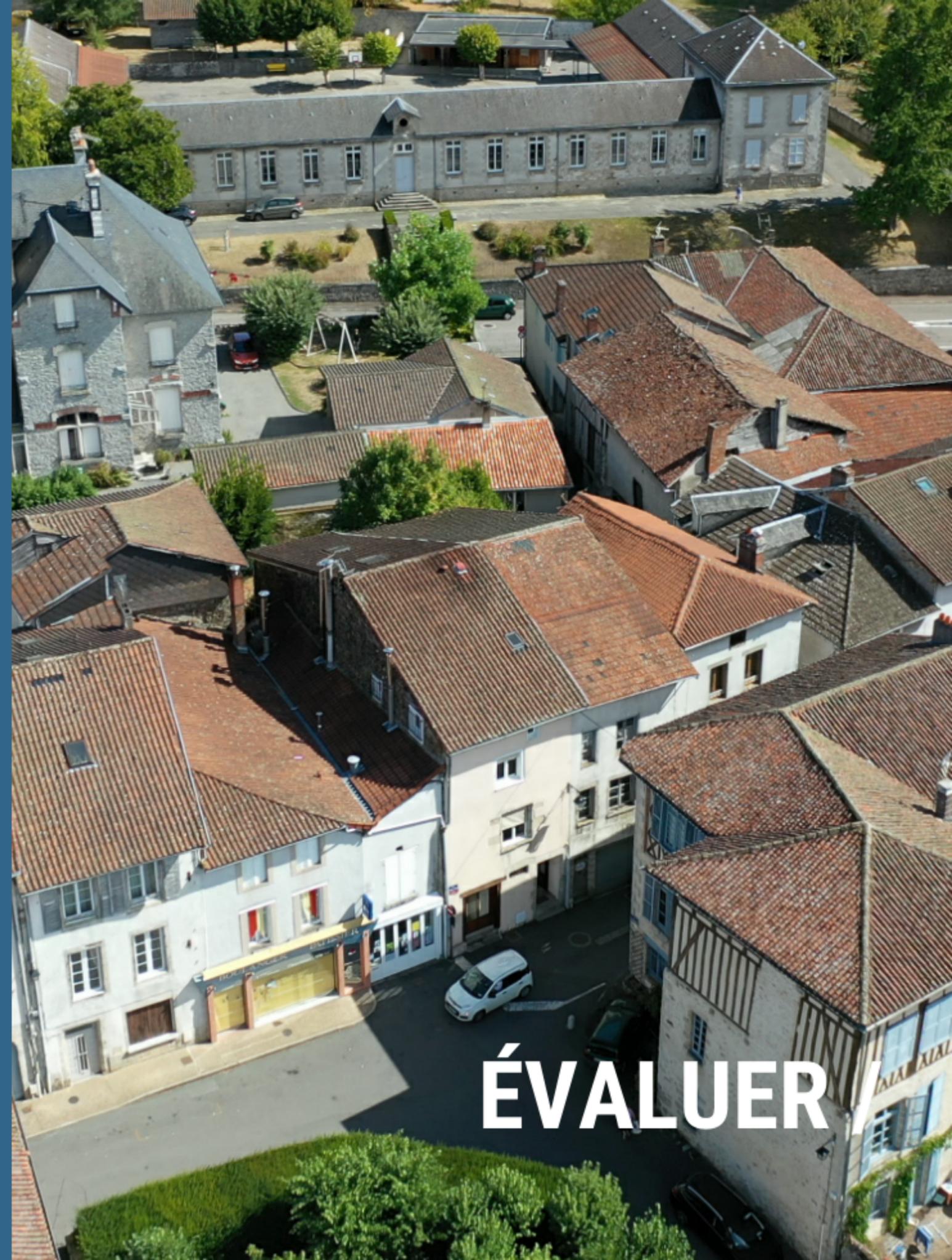
Impact...

Le retour de deux habitants sur les Atelier Permanent de l'Attractivité du territoire.

Your browser can't play this video.
[Learn more](#)



Your browser can't play this video.
[Learn more](#)



ÉVALUER /



OUTILS /

Contacts, partenaires

Pour plus d'information et suivre l'avancement du projet :

Site internet du projet : ["Osez Saint-Léonard de Noblat !"](#)

Site internet : [Mairie de Saint-Léonard de Noblat](#)

Site internet : [Communauté de Communes de Noblat](#)

Je suis intéressé par cette opération, qui contacter pour m'informer ?

- Chargé de mission : **Anouck Vallet**, en charge de la mobilisation sur le projet attractivité centre-bourg pour la Communauté de Communes de Noblat.

Coordonnée disponible [ICI](#)

- Animateur de l'OPAH - RU : **SOLIHA - Nouvelle Aquitaine**

Le numéro de téléphone de la permanence de SOLIHA dédié exclusivement à cette OPAH-RU : 05.55.10.70.17

- Le **Conseil de l'Architecture, de l'urbanisme et de l'environnement de la Haute-Vienne.**



OUTILS /

Bibliographie

Découvrir l'OPAH-RU "Nobl'habitat" [ICI](#)

L' article de presse [ICI](#)

Pour toute autre information vous pouvez joindre le
CAUE 87 et la Communauté de Commune de Nolat

⁷ c|a.u.e en Massif central



Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Publication réalisée en [février 2020]
par Khalid ENBIRI